



epfl

Etablissement Public
Foncier de Lorraine



d'hier à aujourd'hui...
préservons l'avenir

Metz et environs

A la création de l'Établissement Public Foncier de Lorraine en 1973, la finalité de l'Établissement est la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la métropole lorraine approuvé le 5 août 1970 en Conseil des Ministres. La « métropole lorraine » s'étend de Thionville à Lunéville en passant par Briey, Toul, Nancy et Metz. L'Établissement poursuit ainsi la politique foncière que les départements de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle avaient entreprise. La Ville de Metz s'est donc trouvée dès l'origine de l'Établissement au cœur du dispositif d'interventions foncières. Progressivement, Metz et les communes environnantes ont également pu faire appel à l'EPF pour la reconversion de leurs espaces dégradés.

Le présent fascicule rassemble divers exemples d'intervention sur Metz et ses environs, une zone comprise dans un rayon de 20 kilomètres autour de la ville de Metz, au-delà du périmètre de la communauté d'agglomération de Metz Métropole. Les sites présentés, jamais très éloignés de la vallée de la Moselle, se veulent les reflets des deux grandes catégories d'intervention de l'Établissement public : la reconversion de friches militaires, industrielles et urbaines et la maîtrise foncière.

La présentation en images dans le présent fascicule n'a pas la prétention de rendre compte de façon exhaustive de ces différentes interventions. Elle apporte simplement un éclairage dans la continuité du premier album photos regroupant 80 séries de photographies avant / après de sites lorrains, sur la nature des actions, achevées ou en cours, de l'EPF Lorraine à Metz et dans ses environs.

Jean-Claude THEOBALD
Président du conseil d'administration de l'EPF Lorraine
Vice-président du conseil général de la Moselle
Maire de Moulins-lès-Metz



METZ - Parc de la Seille

A l'époque gallo-romaine, Metz était l'une des villes les plus importantes ; son amphithéâtre passe alors pour le plus vaste des Gaules. Metz fut ensuite la capitale du royaume franc d'Austrasie et le berceau de la famille des Carolingiens. Au XVI^{ème} siècle, rattachée au royaume de France, Metz devient une place forte, s'entoure d'enceintes, se couvre de casernes, accueille une garnison nombreuse. Les différents conflits internationaux ont profondément marqué la ville de Metz et ses environs. Puis le rôle militaire de Metz s'est progressivement atténué au cours du XX^{ème} siècle et ses fonctions industrielles et tertiaires se sont étendues. L'agglomération messine s'est étoffée et les communes environnantes ont progressivement enrichi leur offre en logements, en zones d'activités commerciales et en équipements publics. Ainsi dans ce fascicule vous retrouverez toutes les facettes de ce territoire au travers d'exemples d'interventions de l'EPF Lorraine.

Les premières interventions qui sont ici présentées abordent la question de la reconversion du patrimoine militaire désaffecté. L'Etat et le Conseil Régional de Lorraine ont décidé de bâtir ensemble un dispositif d'intervention sur ces sites, le PRARD (Programme Régional d'Accompagnement des Restructurations de Défense) dont la mise en œuvre a été confiée en 1998 à l'EPF Lorraine. Presque 2 millions d'euros ont été dépensés dans ce cadre sur la place militaire de Metz entre 1998 et 2008 (42% par les collectivités concernées et 35% par des fonds de l'Etat). Le casernement de Mercy en a été le principal bénéficiaire.

La deuxième catégorie d'exemples d'interventions a été rassemblée sous les vocables «renouvellement urbain». Ont été réunies des friches industrielles et urbaines qui par des opérations de traitement retrouvent ou vont retrouver une nouvelle vocation, une nouvelle vie. Le vaste projet urbain de la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz sur des espaces libérés par des activités ferroviaires et commerciales a en partie été porté par l'Etablissement public par des actions de maîtrise foncière, de diagnostics et de travaux de remise en état des terrains.

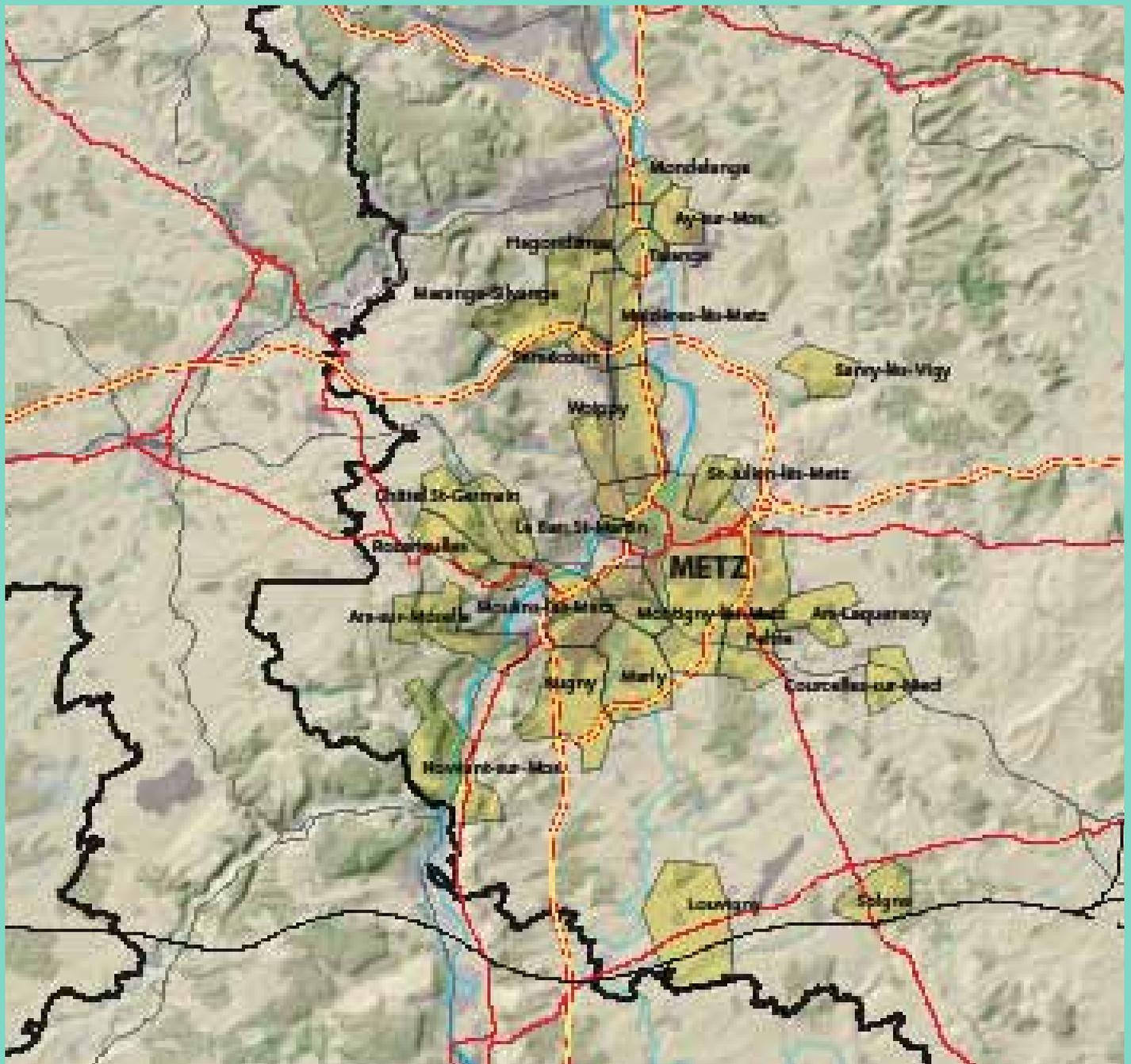
Par ailleurs, huit opérations de maîtrise foncière en faveur de la création de logements sont présentées dans ce fascicule. Il est à noter que les interventions de l'EPF Lorraine en la matière ont été renforcées face à la crise du logement et notamment du logement social. La mise en place du Fonds Régional de Minoration Foncière en 2004 (Etat, Conseil Régional de Lorraine, EPF Lorraine) a souligné l'intérêt d'un tel outil pour favoriser le développement du logement social, en abaissant le surcoût du foncier. A partir de 2007, la participation de l'EPF à ce fonds est passée de 33% à 66%.



Dans la quatrième et dernière partie de ce fascicule, sont mises en avant les opérations visant à créer des zones d'activités ou des équipements publics. Le tissu économique lorrain a subi de profondes mutations depuis les années 1970. Dans ce contexte, la politique foncière menée par l'Etablissement Public Foncier a permis d'alimenter l'offre de terrains destinés à faciliter l'implantation d'activités dans toute la région. Peu spectaculaire, son action en termes de maîtrise foncière n'en est pas moins une condition sine qua non du développement du territoire. En cohérence avec les besoins et la volonté des collectivités d'implanter des équipements publics et d'aménager de nouvelles zones industrielles, artisanales et tertiaires ou d'étendre des zones existantes, l'EPF Lorraine poursuit aujourd'hui cette action. Par des interventions menées dans le cadre de sa politique foncière mais aussi de la reconversion d'espaces désaffectés et/ou dégradés, l'Etablissement public a favorisé et favorise encore l'implantation d'équipements publics et la création d'emplois.



Carte de localisation



Sommaire

SITES MILITAIRES	
LE-BAN-SAINT-MARTIN - Ancienne caserne Dupuis	10
METZ - Arsenal III	11
RENOUVELLEMENT URBAIN	
METZ - ZAC de l'Amphithéâtre	12
METZ - Friches industrielles du quartier de Devant-les-Ponts	14
METZ - Anciens ateliers municipaux	16
MONTIGNY-LES-METZ - Rue des Martyrs de la Résistance	17
WOIPPY - Route de Thionville	18
NOVEANT-SUR-MOSELLE - Site Smurfit-Lembacel	19
MONDELANGE - La Chamotte/LogiEst	20
CREATION DE LOGEMENTS	
CHATEL-SAINT-GERMAIN - Logements sociaux	22
MOULINS-LES-METZ - Logements sociaux	23
MOULINS-LES-METZ - Lotissement des Trois Haies	24
ROZERIEULLES - Logements	25
COURCELLES-SUR-NIED - Restructuration du centre-bourg	26
SANRY-LES-VIGY - Lotissement	27
AY-SUR-MOSELLE - Logements	28
MARANGE-SILVANGE - ZAC de Seille Andennes	29
CREATION DE ZONES D'ACTIVITES/EQUIPEMENTS PUBLICS	
ARS-LAQUENEXY/PELTRE - Zone d'activités de Mercy	30
MARLY - ZAC de la Belle Fontaine	32
AEROPORT REGIONAL - Metz/Nancy Lorraine et ZAC aéroportuaire	33
ARS-SUR-MOSELLE - Forges et Boulonneries	34
SOLGNE - Zone d'activités	35
AUGNY - Equipements publics	36
MONTIGNY-LES-METZ - Centre technique municipal	37
HAGONDANGE/MAIZIERES-LES-METZ/MARANGE-SILVANGE/TALANGE - Friche Sacilor	38
SAINT-JULIEN LES METZ - Equipements publics	40
SEMECOURT - Centre-relais	41

LE BAN-SAINT-MARTIN

Ancienne caserne Dupuis



La caserne Dupuis et le champ de manœuvres (10 hectares) se situent au cœur de la commune du Ban-Saint-Martin. Ces emprises foncières constituent une opportunité pour la commune de restructurer tout

un quartier. Des études d'aménagement MRAI / AGURAM ainsi qu'un diagnostic technique complémentaire EPF Lorraine / AGURAM menés entre 1997 et 2003 proposent une restructuration du quartier en fonction des contraintes du secteur (zone inondable) autour d'une opération immobilière et d'un ensemble d'espaces publics. Dans ce contexte, la commune a sollicité la politique régionale de reconversion des sites militaires pour procéder aux travaux nécessaires. Ceux-ci ont été réalisés au cours du second semestre 2008 et ont consisté à désamianter et à démolir les 7 bâtiments de la caserne Dupuis et à clôturer cette emprise libérant le site de toutes constructions. L'EPF Lorraine a acquis les deux emprises en 2008 qui seront rétrocédées ultérieurement à la collectivité.



METZ

Arsenal III



Partie Sud



Construit en 1919, l'Arsenal III à Metz est un ancien site militaire qui s'étend de part et d'autre de la rue Nicolas Jung dans le quartier de Devant-les-Ponts. Son dernier occupant, l'Etablissement Régional du Matériel de l'Armée de Terre, a quitté le site en 1992 libérant une emprise d'environ 5 hectares située en milieu urbain à seulement 5 minutes du centre-ville de Metz.

L'EPF Lorraine a réalisé sur la partie sud de l'Arsenal III une étude de faisabilité à la demande de la Préfecture de la zone de Défense Est qui souhaitait y implanter un centre de rétention administrative. Les risques d'inondations étant trop importants, le projet n'a pas pu aboutir. Aujourd'hui, sur la base d'un diagnostic technique réalisé par l'EPF, la Ville de Metz a saisi l'Etablissement pour le portage foncier de l'emprise et pour des travaux de démolition. Par ailleurs, l'EPF Lorraine a mené une étude diagnostique et de vocation sur la partie nord de l'Arsenal III. La communauté d'agglomération a acquis le site auprès du Ministère de la Défense et l'a transféré à la Ville de Metz. L'EPF y a effectué les travaux de démolition de l'ensemble des bâtiments. La Ville de Metz réfléchit aujourd'hui à l'aménagement de l'ensemble du site de l'Arsenal III dans la future restructuration du quartier de la Patrotte.

Partie Nord



METZ

ZAC de l'Amphithéâtre

1997



2008



2009



2010



La ZAC de l'Amphithéâtre couvre une superficie de 38 hectares (dont 10 occupés par la partie nord du Parc de la Seille). La Ville de Metz puis la communauté d'agglomération de Metz Métropole ont souhaité transformer ce territoire en véritable coeur de ville et d'agglomération en développant les fonctions urbaines de centralité à partir d'espaces libérés par des activités ferroviaires et commerciales situés derrière la gare des voyageurs. A leur demande, l'EPF Lorraine est intervenu en tant qu'opérateur foncier sur la base d'une Déclaration d'Utilité Publique. L'EPF a également été maître d'ouvrage de diagnostics et de travaux de démolition notamment de l'ancienne gare de marchandises et de la foire expositions. Il y a conduit une démarche expérimentale de déconstruction et de valorisation de déchets. Aux côtés du Palais omnisports des Arènes et du parc de la Seille, la ZAC de l'Amphithéâtre rassemblera, à terme, services, commerces, logements et équipements. La pièce maîtresse de cet ensemble est le Centre Pompidou-Metz qui sera inauguré en mai 2010.

2009



METZ

Friches industrielles du quartier de Devant-les-Ponts

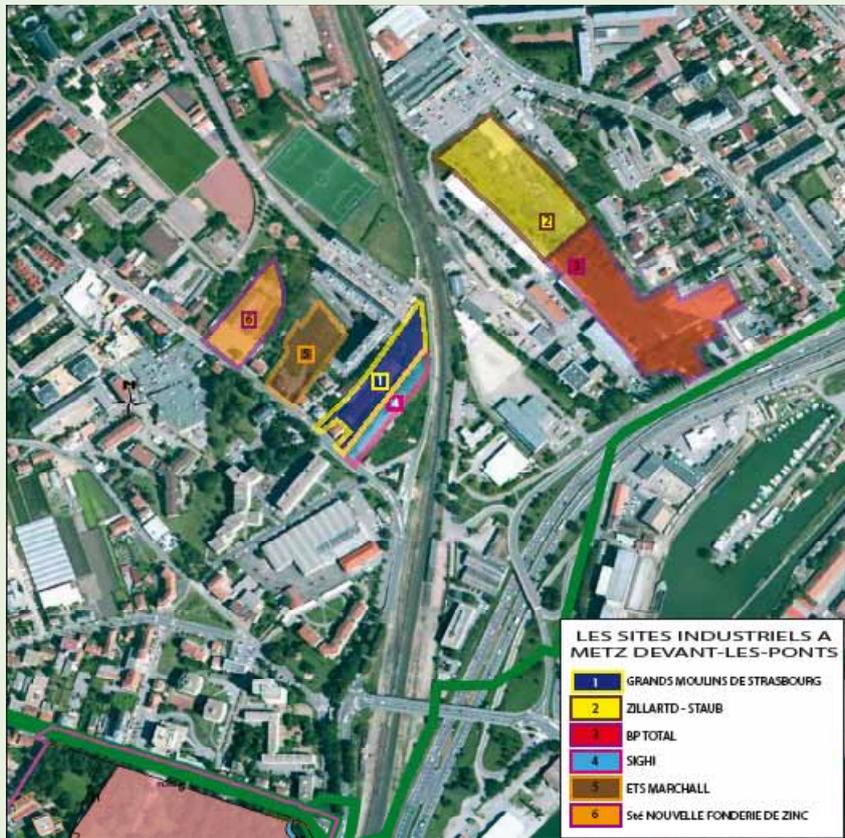


Grands Moulins de Strasbourg



2009

La Ville de Metz est confrontée depuis de nombreuses années à un problème de friches industrielles suite à l'abandon d'activités localisées dans le quartier résidentiel de Devant-les-Ponts. Ces sites (Grands Moulins de Strasbourg, Zillartd-Staub, BP Total, Sighi, site Marchall...) constituent pour la Ville un enjeu important en terme de renouvellement urbain. Ils présentent des situations juridiques et environnementales diverses, mises en évidence lors d'études ainsi que d'investigations de sols menées entre 1998 et 2004. L'EPF Lorraine a accompagné la Ville de Metz dans l'ensemble de ces démarches, en collaboration avec les services de la DRIRE. Portage foncier, études environnementales, travaux de démolition et de dépollution ont permis d'enclencher la reconversion de ces sites (centre de tri postal sur le site « Zillartd-Staub » et un concessionnaire automobile sur l'ancien site BP Total).



2010



2010



METZ

Anciens ateliers municipaux



Dans le cadre de la réorganisation de ses services techniques, la Ville de Metz a décidé de désaffecter le site des ateliers municipaux du quartier du Sablon installés dans les anciens bâtiments de la Brasserie Union Messine. Le site constitue une réelle opportunité foncière pour la Ville de Metz dont l'aménagement sera mené dans la perspective d'assurer une démarche de continuité urbaine. La Ville a sollicité l'intervention de l'EPF Lorraine pour mener un diagnostic technique qui a permis une estimation sommaire des coûts de requalification. Suite à ce diagnostic et au regard des conclusions de l'étude environnementale et du programme d'aménagement menés directement par la ville, l'EPF Lorraine va engager des travaux de requalification (désamiantage, démolition, enlèvement des cuves, remise en état des terrains). Une zone d'habitat collectif comptant 20% de logements sociaux devrait y voir le jour dans les prochaines années.



MONTIGNY-LES-METZ

Rue des Martyrs de la Résistance

Montigny-lès-Metz, deuxième commune par le nombre d'habitants de l'agglomération messine, a entrepris, dans le cadre de l'opération de la ZAC Saint-Joseph créée en 1995, une reconquête de son centre ville. L'EPF Lorraine est intervenu ponctuellement en tant qu'opérateur foncier. Des logements ont été construits, notamment dans la rue des Martyrs-de-la-Résistance, des commerces installés, des parkings et espaces publics aménagés.



RENOUVELLEMENT URBAIN



WOIPPY

Route de Thionville



Le site dit de la « route de Thionville » à Woippy regroupe de nombreuses activités industrielles et commerciales ainsi que de l'habitat. Plusieurs ateliers de réparation de matériel ferroviaire (d'état moyen à dégradé) y sont imbriqués ainsi que des voies ferrées et des bureaux en façade. Situé dans le prolongement de l'urbanisation de la ville de Metz, le site d'une trentaine d'hectares occupe un emplacement stratégique pour une réorganisation du fonctionnement urbain. La commune a sollicité l'EPF Lorraine afin d'en faire un état des lieux exhaustif et de mener un programme d'études permettant de définir les conditions de faisabilité d'un projet de recomposition urbaine et d'esquisser une stratégie opérationnelle. En parallèle, l'AGURAM réfléchit à la programmation et à la définition du projet urbain. L'EPF Lorraine, sollicité sur la maîtrise foncière, a d'ores et déjà acquis une partie du site.



NOVEANT-SUR-MOSELLE

Site Smurfit-Lembacel

L'usine Smurfit-Lembacel occupait un site d'un hectare en plein cœur de la commune de Novéant-sur-Moselle. Installée depuis 1927 dans les locaux d'un marchand de vin, l'entreprise était spécialisée dans la fabrication de sacs en papier et avait fait l'objet de plusieurs restructurations et reprises. La localisation au centre du village de cet ensemble industriel ne permettait pas d'envisager un nouvel usage industriel. L'EPF Lorraine a d'abord mené une étude diagnostique qui a permis d'affiner les contraintes (inondabilité) et potentialités du site. Puis l'Etablissement public a acquis l'ancienne usine à la demande de la commune de Novéant début 2007. Les travaux de déconstruction sélective de l'ensemble des bâtiments ont été conduits par la suite par l'EPF Lorraine dans un souci de minimiser les nuisances liées au chantier et de valoriser au mieux les déchets. Une plate-forme apte à recevoir un futur aménagement urbain a été restituée à la commune en 2008. La commune poursuit aujourd'hui son opération de rénovation urbaine, parallèlement à la restructuration de son centre.



RENOUVELLEMENT URBAIN



MONDELANGE

La Chamotte/LogiEst

2005



LogiEst

2010



La commune de Mondelange a lancé plusieurs opérations visant à la création de logements et à la recomposition urbaine aux côtés de l'EPF Lorraine. Parmi ces opérations, figure la ZAC d'habitations de la Chamotte située sur le site autrefois occupé par une briqueterie désaffectée et vétuste et par un dépôt de produits sanitaires. L'EPF Lorraine est intervenu pour l'achat du site. Les diagnostics et les travaux de démolition menés par l'EPF ont permis de préparer le site à la construction de nombreux logements individuels et collectifs. Par ailleurs, des biens localisés dans l'îlot Berthier ont été acquis par l'EPF Lorraine en application de la convention passée avec la commune de Mondelange en vue de la constitution d'une réserve foncière. Puis à la demande de la commune, l'EPF a cédé ces biens au bailleur social LogiEst pour permettre la création de 26 logements dans le cadre du Fonds Régional de Minoration Foncière.



La Chamotte



CHATEL-SAINT-GERMAIN

Logements sociaux



Grâce à un co-financement Etat, Région Lorraine, EPF Lorraine, le Fonds Régional de Minoration Foncière permet d'abaisser le coût du foncier pour des opérations qui concourent au renouvellement urbain et à la mixité sociale. Les collectivités ou les bailleurs sociaux peuvent ainsi construire des logements dans des quartiers où le parc locatif est peu diversifié et où le foncier est rare et cher. Fin 2007, une demande de subvention a été faite par l'intermédiaire de l'ARELOR pour l'OPAC/OPH de Metz en vue de créer des logements sociaux rue de Verdun à Châtel-Saint-Germain. Confirmée en 2009 par le Fonds Régional de Minoration Foncière, la subvention va contribuer à la construction de 11 logements collectifs (T2 à T5).

MOULINS-LES-METZ

Logements sociaux



Le bailleur social de la SNCF, ICF Nord-Est, envisageait de réaliser une opération de création de 30 logements locatifs sociaux sur le territoire de la commune de Moulins-lès-Metz (rue de Chaponost). Un compromis de vente est intervenu entre le propriétaire Réseau Ferré de France et l'ICF avec faculté de substitution au profit de l'EPF Lorraine. Parallèlement, ce dossier a été examiné dans le cadre d'une réunion réunissant les représentants de l'Etat, de la Région Lorraine et de l'EPF au titre du Fonds Régional de Minoration Foncière. Le dossier a ensuite été soumis au comité technique pour l'obtention d'une subvention ; l'EPF Lorraine a ainsi pu se rendre propriétaire des biens (12 logements subventionnés). La cession est en cours ; les travaux devraient démarrer en 2010.

MOULINS-LES-METZ

Lotissement des Trois Haies



A l'origine, situé sur la rive droite de la Moselle, le quartier Moulins-Saint-Pierre à Moulins-lès-Metz était constitué de quelques fermes ainsi que de vastes étendues maraîchères propices à la culture de l'asperge. Dans les années 1960, les élus de Moulins-lès-Metz lancent la création d'une zone pavillonnaire avec centre commercial. Des ballastières sont ainsi comblées ; un collège et un stade y sont construits tandis que l'aménagement autoroutier se met en place. En 2001, l'extension de l'urbanisation du quartier Moulins-Saint-Pierre s'est faite dans le cadre d'une opération de maîtrise foncière conduite par l'EPF Lorraine sur une emprise de 14,5 hectares. Aujourd'hui, la construction du lotissement baptisé « les Trois haies » a démarré et comptera, à terme, 270 logements.



ROZÉRIEULLES

Logements



La commune de Rozérieulles a sollicité l'EPF Lorraine dans le cadre d'un projet de construction de logements collectifs et individuels en entrée de ville. L'Établissement a acquis les terrains nécessaires à cette opération. Les logements sont aujourd'hui construits.



COURCELLES-SUR-NIED

Restructuration du centre-bourg

La commune de Courcelles-sur-Nied souhaitait restructurer le centre de son bourg afin d'y développer l'offre en logements. Des corps de ferme ont ainsi été acquis par l'EPF Lorraine et revendus à la collectivité. Grâce à cette opération, des bâtiments à usage d'habitat ont été réhabilités, d'autres ont été construits en plein cœur du bourg.

2010



SANRY-LES-VIGY

Lotissement



2010



CREATION DE LOGEMENTS

L'EPF Lorraine s'est porté acquéreur de biens à la demande de la commune de Sanry-lès-Vigy dans le cadre d'un projet de création d'une dizaine de parcelles à bâtir. Les biens ont été revendus à la commune. Aujourd'hui, un petit lotissement occupe les terrains.



2010

AY-SUR-MOSELLE

Logements



2010



Afin de satisfaire une demande croissante de logements, la commune d'Ay-sur-Moselle a envisagé la réalisation d'un programme d'habitat collectif (environ 6 logements locatifs) sur un ensemble immobilier bâti situé au 34 rue de la Brasserie. La commune a sollicité l'EPF Lorraine pour en assurer le portage foncier. Aujourd'hui, l'acquisition a été réalisée. La réhabilitation est programmée pour les prochaines années.

MARANGE-SILVANGE

ZAC de Seille Andennes



2010



CREATION DE LOGEMENTS

La commune de Marange-Silvange est à l'origine de la création d'une vaste zone où se côtoieront activités économiques et habitat, la ZAC de Seille Andennes. Celle-ci couvre une superficie de 27 hectares qui ont été achetés par l'intermédiaire de l'EPF Lorraine et revendus à la collectivité. Dans les prochaines années, des activités commerciales en bord de route et une centaine de logements à l'arrière de la zone devraient être implantés sur la ZAC.

2010



ARS-LAQUENEXY/PELTRE

Zone d'Activités de Mercy



La zone d'activités de Mercy, localisée sur les communes d'Ars-Laquenexy et de Peltre à l'Est de Metz a été créée sur une emprise foncière comprenant un camp militaire avec le château de Mercy et une quarantaine d'hectares de terrains agricoles. La communauté d'agglomération de Metz Métropole et la communauté de communes du Val Saint-Pierre ainsi que le syndicat d'aménagement du site de Mercy ont décidé la réalisation d'une opération globale d'aménagement de ce site en vue de l'implantation d'un pôle hospitalier regroupant le CHR et la maternité. Ce pôle sera associé à une zone d'activités et d'équipements dans le domaine médical et paramédical et d'un pôle d'activités tertiaires et de services. La communauté d'agglomération de Metz Métropole a sollicité la politique régionale de reconversion des sites militaires pour assurer la requalification préalable du casernement de Mercy. Les travaux de désamiantage et de démolition (à l'exception du château, de la chapelle, du poste de garde et de la ferme) ont été réalisés en 2006-2007 par l'EPF Lorraine. La construction du nouvel hôpital de Metz est aujourd'hui en cours.



1999



2009



2010



MARLY

ZAC de la Belle Fontaine

La poursuite de l'aménagement de la ZAC de la Belle Fontaine à Marly à vocation d'activités artisanales et commerciales permet à la communauté d'agglomération de Metz Métropole de satisfaire aux nombreuses demandes d'implantations dont elle fait l'objet. Le projet d'extension affecte un ensemble de terrains à usage agricole, de vergers ou de friches d'une contenance approximative de 15,5 hectares. L'EPF Lorraine a été sollicité pour être l'opérateur foncier de cette opération depuis la création de la ZAC (avec l'implantation d'un centre commercial et de nombreuses autres enseignes) jusqu'à son extension. Les acquisitions sont aujourd'hui quasi achevées.



2010



AEROPORT REGIONAL Metz/Nancy Lorraine et ZAC aéroportuaire



A la demande de la Région Lorraine qui souhaitait créer un aéroport régional sur une zone située non loin de l'A31 entre Metz et Nancy puis une ZAC aéroportuaire de 27 hectares, l'EPF Lorraine a procédé à l'ensemble des acquisitions. Les premiers avions ont atterri sur l'aéroport régional en 1991. La plate-forme courrier d'intérêt national de La Poste s'est installée sur la ZAC aéroportuaire au milieu des années 2000.



ARS-SUR-MOSELLE

Forges et Boulonneries



2009



Le site des anciennes forges et boulonneries d'Ars-sur-Moselle couvre environ 8 hectares et a cessé toute activité en 1994. Après liquidation, une partie du site a été cédée à des industriels. Le reste du site (un peu plus de 6 hectares) a fait l'objet d'études diagnostiques engagées par l'EPF Lorraine sur sollicitation de la commune. L'EPF Lorraine a assuré le portage foncier d'une partie des terrains. L'Etablissement public a également procédé à des travaux d'évacuation des terres souillées. Aujourd'hui, parallèlement à la poursuite du projet d'extension de la gendarmerie, il est envisagé de démolir la cantine et de préparer le site à l'accueil d'une salle des fêtes communale.

2010



SOLGNE

Zone d'activités

La communauté de communes du Vernois a souhaité faire l'acquisition de deux terrains agricoles situés sur le ban de la commune de Solgne d'une superficie de 10,6 hectares afin d'étendre la zone d'activités. Aujourd'hui, la zone accueille plusieurs enseignes commerciales et artisanales.



2010



AUGNY

Equipements publics

La commune d'Augny a souhaité s'approprier un ensemble immobilier constitué d'immeubles bâtis (un ancien collège privé et un corps de ferme) et d'un parc d'agrément d'une superficie approximative de 13 hectares en vue d'y implanter des équipements publics. A la demande de la commune, l'EPF Lorraine s'est chargé du portage foncier de l'opération. Les services techniques municipaux occupent actuellement l'ancien corps de ferme réhabilité. Une salle de sports a également été implantée dans ce bâtiment. Des associations se rassemblent sur ces lieux et un projet de regroupement scolaire est toujours d'actualité. En outre, la ville projette d'ouvrir au public un plan d'eau en cours d'aménagement.



2010



MONTIGNY-LES-METZ

Centre technique municipal



2010



La ville de Montigny-lès-Metz a sollicité l'EPF Lorraine pour assurer la maîtrise foncière des anciens locaux occupés par la société Demathieu et Bard en vue d'y installer son centre technique municipal. L'ensemble industriel constitué de locaux techniques, de dépôts, d'un hall de stockage et de locaux à usage de bureaux et de salles de réunions a été réhabilité et est aujourd'hui occupé par les services municipaux.



2010

HAGONDANGE/MARANGE-SILVANGE MAIZIERES-LES-METZ/TALANGE Friche Sacilor

1950



CREATION DE ZONES D'ACTIVITES/EQUIPEMENTS PUBLICS



L'EPF Lorraine, en concertation avec le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement pour les Friches Industrielles regroupant les communes d'Hagondange, Maizières-lès-Metz, Marange-Silvange et Talange, a acquis, en 1987, l'ancien site sidérurgique Sacilor dit d'Hagondange de 450 hectares. A cette époque, l'EPF Lorraine, après des études techniques détaillées, a procédé à une requalification et à un aménagement paysager d'une partie du site. Progressivement le site a trouvé de nouvelles destinations : le parc d'attractions Walibi Schtroumpfs en 1989 (puis Walygator), l'implantation ponctuelle d'entreprises, la ZAC d'habitat Val Maida à partir de 2001. Aujourd'hui, d'autres projets (zone d'activités industrielle et logistique, renforcement du pôle de loisirs) devraient voir le jour et tirer profit de la situation stratégique de ce site en bordure de la voie ferrée, du canal de branchement de la Moselle et de la future RD 112f à 2X2 voies.



SAINT-JULIEN-LES-METZ

Equipements publics



La commune de Saint-Julien-lès-Metz a sollicité l'EPF Lorraine dans le cadre d'un projet de développement d'équipements publics. Les terrains ont été achetés par l'Etablissement public et revendus à la collectivité. Aujourd'hui, les archives départementales ainsi qu'un terrain de football avec vestiaires occupent les lieux.



SEMECOURT

Centre-Relais



2010



Sur l'initiative conjointe de l'Etat et du Département de la Moselle, le vaste projet du centre-relais dit de Semécourt a vu le jour dans les années 1970. Ce projet visait l'implantation d'équipements publics, commerciaux et la construction de logements. C'est ainsi que l'EPF Lorraine a acquis l'emprise de la zone Euromoselle où se côtoient aujourd'hui activités tertiaires et commerciales. Dans la continuité de cette zone, l'EPF a, par la suite, partiellement acheté la zone Ecoparc (« nouveau pôle de bureaux »). Les dernières acquisitions de l'Etablissement public sur le centre-relais de Semécourt sont intervenues en 2009-2010. 286 hectares de réserves foncières de l'Etat ont ainsi été acquis par l'EPF Lorraine. La vocation de ces terrains n'est pas encore arrêtée.

CREATION DE ZONES D'ACTIVITES/EQUIPEMENTS PUBLICS

2008



Edition

Etablissement Public Foncier de Lorraine
Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03.83.80.40.20 Fax : 03 .83.80.40.21
Courriel : contact@epfl.fr
Site internet : www.epfl.fr

Crédits photographiques

Société de vues aériennes 4 vents (Dominique Grandemange)
Visuel Création (Jérôme Mura et Christophe Voegelé)
Damien Florentin
EPF Lorraine

Schémas

EPF Lorraine

Comité de Rédaction et de Relecture

EPF Lorraine - Michel Combe (Directeur Administratif et Financier), Marie-Françoise Cavalli (Responsable de Service), Véronique Soutif (Chargée de communication), Laure Lapointe (Responsable de Service), Jacques Formery (Responsable de Service) et Nathalie Limosin-Gueguen (Chargée de Mission)

Conception graphique

EPF Lorraine - Rachel Mathieu (assistante communication)

Cartographie

EPF Lorraine - Yann Vazquez (infographe)

Réalisation-Impression

EPF Lorraine - Bureau de la Communication
Copies Multi-Services

Mars 2010



epfl

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

/ ... préservons l'avenir

rue Robert-Blum - BP 245 - 54701 Pont-à-Mousson Cedex
Tél > 03 83 80 40 20 Fax > 03 83 80 40 21 E-mail > contact@epfl.fr
www.epfl.fr